



CANADIAN
NUCLEAR
WORKERS COUNCIL
www.cnwc-cctn.ca

Le Travailleur canadien du nucléaire

Une publication du Conseil canadien des travailleurs du nucléaire

Juin 2010

Le mot du Président

Débat public sur l'avenir de l'ÉACL

De récents articles de presse indiqueraient que le gouvernement fédéral est en passe de vendre à des intérêts privés la totalité de son capital détenu dans l'Énergie Atomique du Canada Lté (ÉACL). L'affaire n'a plus été révélée au public depuis le 17 décembre 2009, date à laquelle le gouvernement a indiqué aux investisseurs qu'ils pouvaient soumettre leur proposition quant à l'achat de CANDU Inc. L'on pourrait dire cyniquement que cette approche discrète est une conséquence directe des résultats du sondage IPSO Reid demandé par le gouvernement début 2009.



Le sondage téléphonique entrepris entre les 2 et 13 mars 2009 et l'information issue des groupes de discussion de cinq villes canadiennes révèlent des résultats intéressants. Environ 7 Canadiens sur 10 disent ne pas connaître l'ÉACL, et seulement cinq pour cent se disent très familiers avec la compagnie.

Toutefois le sondage a permis de dégager d'autres résultats politiquement pertinents. Environ trois Canadiens sur quatre veulent que l'ÉACL reste une société d'état. La plupart pense que conserver l'ÉACL ainsi est plus avantageux que si elle était privatisée. Les Canadiens semblent aussi se soucier de la sécurité de la technologie nucléaire canadienne dans l'éventualité où l'ÉACL passerait au privé. En ce qui concerne les avantages, seule une faible minorité pense que la privatisation générerait plus d'emplois, aiderait plus l'économie ou encore permettrait de mieux vendre la technologie à l'étranger.

Au travers de ces résultats, les inquiétudes les plus fondamentales ressortent : sûreté, sécurité nationale et nationalisme.

Bien que l'ÉACL ne soit pas le principal sujet de conversation des Canadiens, ils comprennent et apprécient clairement son importance. Ainsi, parler du futur de l'ÉACL revient à parler de la réputation du Canada comme leader technologique et environnemental et des opportunités d'innovation et d'exportation qui s'en sortent. C'est aussi parler d'électricité fiable, accessible à tous et dépourvue de gaz à effet de serre, de dizaines de milliers d'emplois hautement qualifiés, de R&D canadienne et de revenus gouvernementaux. Enfin, et plus que tout, c'est parler de fierté nationale.

Dans son allocution donnée à l'occasion de la Conférence du 50^{ème} anniversaire de l'Association Nucléaire Canadienne, le Ministre des Ressources Naturelles, l'honorable C. Paradis a justifié la restructuration de l'ÉACL :

"Une bonne restructuration donnera à l'ÉACL les assises financières plus solides dont elle a besoin pour surmonter les difficultés récentes, en plus de réduire les risques financiers auxquels elle expose les contribuables. Elle multipliera les occasions d'exploiter la technologie, les compétences, l'expérience et les capacités de l'ÉACL en forgeant des

alliances et en acquérant une envergure mondiale. Et elle placera l'entreprise et l'industrie en bonne position pour livrer concurrence."

Réduire les risques financiers auxquels les contribuables sont exposés constitue un but admirable. Cependant, conserver la technologie CANDU comme histoire de réussite canadienne permettrait également une croissance de l'économie canadienne et ontarienne. D'autres pays, tels que la France, la Finlande et le Japon, ont compris l'importance de leur technologie nucléaire dans leur économie, et c'est pour cette raison qu'ils la supportent. Les leaders politiques américains cherchent aujourd'hui à augmenter les garanties de prêts d'état pour les nouvelles centrales nucléaires, et ce, par dizaines de milliards de dollars. Se faisant, ils soutiennent la technologie américaine tout en produisant une électricité fiable et à effet de serre. Tous ces gouvernements ont clairement réalisé les substantiels avantages économiques et environnementaux que les nouveaux projets nucléaires leur apportent.

Avec de tels enjeux, l'avenir de l'ÉACL nécessite clairement et dès à présent un débat public plus profond et ouvert, et ce, avant qu'il ne soit trop tard.

Futur prometteur pour Cameco

Le 12 mars 2010, Jerry Grandey, président et PDG de Cameco, s'est adressé au 21^e Annual Institutional Investor Conference du Wall Street Analyst Forum. Il a fait remarquer que la croissance prévue de la demande énergétique ainsi que l'augmentation du nombre de réacteurs signifient que plus d'uranium sera nécessaire. En 2009, les réacteurs ont consommé environ 170 millions de livres d'uranium à l'échelle du globe. Cette année, on s'attend à ce que la consommation augmente à 180 millions de livres et d'ici 2019, qu'elle atteigne 233 millions de livres.

En 2009, Cameco a produit environ 21 millions de livres, une hausse de 28 pour cent par rapport à 2008. Grandey a noté que l'installation de la rivière McArthur connaît un immense succès : la production a surpassé les objectifs en générant plus de 19 millions de livres, la part de Cameco représentant un peu plus de 13 millions de livres. Des techniques innovatrices de congélation ont permis l'ouverture d'un nouveau site d'extraction minière qui devrait permettre, selon les prédictions, la production de 85 millions de livres d'uranium supplémentaires au cours de la prochaine décennie.

La compagnie prévoit l'agrandissement de sites déjà en exploitation en Saskatchewan, dont une amélioration des usines de Key Lake et Rabbit Lake. On s'attend à ce que Cigar Lake, à pleine capacité, produise 18 millions de livres d'uranium par année, la part de Cameco s'élevant à 9 millions de livres. L'égoûtage de la mine est achevé et la production devrait débuter dès la mi-2013. La petite réserve de Rabbit Lake a été agrandie, ce qui prolongera la production de plusieurs années. Cameco a aussi réussi avec succès à rétablir l'usine Port Hope UF6 après avoir sécurisé son approvisionnement en acide fluorhydrique.

À suivre...

Bruce Power: le nouveau compte à rebours est amorcé

Le 10 avril, Bruce Power a officiellement lancé son programme « Objectif : 8+ » afin de rattraper les retards sur l'échéancier tout en respectant les exigences de sûreté et les contraintes de coûts. Lors d'une réunion de l'équipe de retubage à la fin mars, Duncan Hawthorne a présenté le programme à l'aide d'une équation fort simple : « On retrouve 480 canaux de combustible dans le réacteur; si nous pouvons installer huit canaux par jour, nous accomplirons cette tâche en 60 jours. »

Pour faciliter ce rebond du retubage, plusieurs initiatives ont été mises sur pied : le nombre de quarts de travail sur la face du réacteur augmente pour assurer une présence 24 heures par jour et les directeurs adjoints des travaux sont en service 24 heures sur 24 pour accélérer la prise de décision sur place. De plus, le soutien d'ingénierie et de radioprotection est disponible sur appel et en dehors des heures normales de travail, on offre des appareils de protection respiratoire à adduction d'air filtré pour accroître la radioprotection et les numéros d'ordre sont augmentés pour soutenir les activités de l'Unité 1 et améliorer le temps d'exposition.

Avec la mise en œuvre du programme « Objectif : 8+ » et plusieurs jalons importants à atteindre ce trimestre, la coordination entre les travaux, les permis et le soutien sur le terrain sont plus cruciaux que jamais. L'équipe de contrôle des projets fixe les jalons en collaboration avec les autres groupes de projets. Un ordonnancement comprenant des dates butoirs d'entrées en service est ensuite élaboré.

Le jalon 12a dans l'Unité 2, premier sur la liste, requiert d'ici la fin avril de nouveaux systèmes d'instruction et de supervision pour le turbo-alternateur. Plusieurs jalons du deuxième trimestre relativement aux équipements électriques sont reportés afin d'accommoder la configuration actuelle de la centrale et d'optimiser le reste de l'échéancier. La remise en service des deux unités est prévue pour le deuxième semestre de 2011.

De nombreux gestes ont été posés depuis la fin novembre et le mois de décembre l'an dernier alors qu'on a suspecté que des travailleurs, lors du redémarrage, ont été exposés à un rayonnement alpha dans l'enceinte du réacteur de l'Unité 1. Les archives de l'enceinte démontrent qu'au cours de cette période, 550 travailleurs ont pénétré dans le confinement.

Initialement, des analyses de modélisation des pires cas d'excrétion et des échantillons d'urine de grand volume ont été utilisées afin d'attribuer une dose préliminaire aux individus exposés. Les premières études indiquent que 195 des travailleurs pourraient avoir réalisé des activités conduisant à une telle exposition. Plus de 270 échantillons fécaux ou d'urine ont été recueillis auprès des travailleurs et confiés à des laboratoires au Canada et aux États-Unis. En date du 22 avril, les résultats des tests sur 120 des échantillons ont été obtenus et des estimations de doses préliminaires ont été transmises à 60 des employés touchés, lors d'entrevues personnelles. Jusqu'à présent, les résultats des tests indiquent que tous les travailleurs ont été exposés à des doses qui sont en deçà de la limite annuelle réglementaire d'exposition de 2009.

Une étude sur l'étendue de la situation a également été entreprise. Elle comprend des tests de dépistage auprès de travailleurs qui ont œuvré dans d'autres secteurs du projet où le rayonnement alpha aurait pu être présent. Le 13 avril, des représentants de l'Institut de radioprotection du Canada ont rencontré ces travailleurs. La RSIC agit en tant que ressource de communications indépendante à la demande de Bruce Power et du Building Trades Council of Ontario.



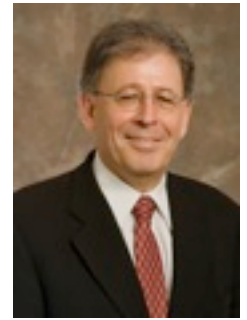
Bruce A turbine hall,
Gracieuseté de Bruce Power

La CCSN réagit promptement aux inquiétudes à l'égard du tritium à Gentilly 2

Le 18 avril, l'hebdomadaire le Courrier du Sud publiait un article intitulé « Gentilly 2 : le tritium émis en trop grande quantité ? » L'article faisait le compte rendu d'une présentation donnée par une naturopathe et technicienne en diététique devant une vingtaine de personnes qui s'est déroulée le 12 avril dernier au Centre de la Biodiversité à Bécancour. La présentatrice a allégué que le tritium en provenance de la centrale de Gentilly 2 se répandait rapidement. Elle a aussi décrit les impacts documentés sur la santé provenant d'une étude sur 16 centrales nucléaires et a qualifié de laxiste la réglementation du Canada sur les émissions en comparaison avec d'autres juridictions.

Dans une lettre à l'éditeur du Courrier du Sud, Michael Binder, président de la CCSN, a déclaré qu'il trouvait décevant « de constater le sentiment de peur qu'alimentent les déclarations présentées dans cet article, qui reposent sur des croyances non corroborées plutôt que sur des faits scientifiques. » M. Binder a noté que les niveaux de tritium dans l'eau potable des collectivités situées à proximité des centrales nucléaires ne posent pas de risques pour la santé. « En fait, les niveaux de tritium dans l'eau potable municipale des collectivités sont sous 20 Bq/litre, bien inférieurs aux normes nationales et internationales. De plus, les études épidémiques des populations vivant à proximité des centrales nucléaires ont démontré que le rayonnement (dont celles du tritium) auxquelles le public et les travailleurs sont exposés sont très basses et, par conséquent, ne causent pas de malformations congénitales ou le cancer. »

En conclusion, sa lettre signalait que la CCSN effectue son travail au vu et au su de tous et qu'elle publie plusieurs rapports, dont ceux relativement à la performance environnementale des centrales.



Michael Binder,
Gracieuseté de CNSC

« Il faut bien le reconnaître : le nucléaire n'est pas la seule source d'électricité propre.

L'industrie doit pouvoir maîtriser les coûts, et les risques financiers doivent être partagés entre les fournisseurs et les clients. Les décisions en matière d'investissement doivent être axées sur la demande. Nous avons besoin d'un choix de technologies sur le marché.

C'est pourquoi au Canada nous sollicitons des propositions d'investissement pour les opérations commerciales d'Énergie Atomique du Canada ltée. Celles-ci comprennent l'entretien, la remise en état et la conception des réacteurs CANDU.

Nous croyons qu'en participant à des alliances stratégiques à l'échelle mondiale, nous donnerons à notre industrie nucléaire toutes les chances de prospérer sur un marché de plus en plus concurrentiel. »

Notes pour une allocution de : l'honorable Christian Paradis,
C.P., député, ministre des Ressources naturelles à la
Conférence internationale sur l'accès au nucléaire civil, le 8
mars 2010, Paris, France

Des hauts et des bas en avril au Nouveau-Brunswick

Le 24 mars 2010, les médias rapportaient avec force détails la rupture de l'entente entre le Nouveau-Brunswick et Hydro-Québec. Début d'avril, le *Fredericton Daily Gleaner* relatait qu'un rapport de consultants, reçu par le gouvernement du Nouveau-Brunswick deux mois avant le début des négociations avec Hydro-Québec, recommandait de ne pas vendre les installations hydro-électriques et nucléaires de NB Power. Le ministre de l'Énergie du Nouveau-Brunswick a indiqué que ce rapport, vieux de deux ans, n'avait pas été publié plus tôt parce qu'il contenait des informations que le gouvernement ne voulait pas qu'Hydro-Québec détienne lors des négociations.

Dans un article du 20 avril du journal *New Brunswick Telegraph*, le nouveau président de NB Power expliquait que le niveau d'endettement de la compagnie ainsi que la réussite de la réfection du réacteur de Point Lepreau représentaient d'énormes défis. Le projet de réfection a maintenant 18 mois de retard et l'on s'attend à ce qu'il coûte environ 400 M\$ de plus que prévu.

Le 21 avril, Howard Shearer, président et PDG de Hitachi Canada Ltée, était cité dans le journal *New Brunswick Telegraph* : « L'idée d'un second réacteur pour Lepreau est toujours bien vivante. Nous devons simplement adopter un nouvel échéancier en raison de la lente reprise économique et de la réfection de Lepreau en cours. » Shearer a aussi exprimé sa confiance en l'EACL et sa volonté de travailler avec l'organisme dans le futur. L'article mentionnait également que, bien que la demande énergétique ait chuté en Nouvelle-Angleterre, les lettres d'intention sont toujours en place. Ceci représente la moitié de la production du deuxième réacteur.

Le 26 avril 2010, le journal *New Brunswick Telegraph* rapportait que le premier ministre Graham se rendrait à Ottawa avec cinq de ses ministres les plus importants dans le but d'obtenir un financement fédéral relativement au dépassement de coûts à Point Lepreau. Le premier ministre soutenait que les contribuables du Nouveau-Brunswick ne devraient pas avoir à porter le fardeau financier de la courbe d'apprentissage de l'EACL sur le projet Lepreau. On considère que les leçons tirées avantageront l'EACL lorsqu'elle les appliquera durant l'exécution des contrats CANDU 6 à venir. Le 27 avril, NB Power annonçait qu'elle réclamerait une hausse de tarifs unique de trois pour cent, en plus des hausses régulières, pour couvrir le dépassement de coûts de 475 M\$ relié à la réfection de Point Lepreau.



Point Lepreau

Un premier trimestre bien rempli pour Ontario Power Generation

Le 29 mars, Ontario Power Generation (OPG) s'est adressée à la Commission de l'énergie de l'Ontario pour demander une hausse des tarifs. Celle-ci n'entrerait pas en vigueur avant janvier 2011 et s'échelonne sur

deux ans. En 2009, OPG recevait 5,5 cents le kWh pour sa production nucléaire, et 3,7 cents le kWh pour sa production d'hydro-électricité non régularisée. Ces tarifs sont inférieurs à ceux que demandent la plupart des autres compagnies d'énergie en Ontario et contribuent en fait à limiter les coûts globaux d'électricité pour tous les consommateurs.

Le 12 avril, la compagnie a annoncé le déclenchement d'une panne prévue de Pickering Nuclear afin de permettre l'inspection de son bâtiment de vide. Cette manœuvre exige que toutes les unités nucléaires reliées au bâtiment de vide soient arrêtées. Le bâtiment de vide doit être inspecté tous les 10 ans selon les exigences de la commission canadienne de sûreté nucléaire.

Lors de la panne, plus de 1 900 employés supplémentaires prêteront main-forte aux 2 730 membres réguliers du personnel de la centrale dans l'exécution de plus de 40 000 tâches reliées à l'inspection. OPG a coordonné la synchronisation de la panne avec Independent Electricity Operator pour minimiser les impacts sur l'approvisionnement en électricité. On s'attend à ce que les unités 4, 5, 6 et 7 soient remises en service d'ici six à huit semaines. Les unités 1 et 8 demeureront hors service plus longtemps, car on en profitera pour procéder à leur programme routinier de maintenance.

À la mi-février, OPG a annoncé qu'elle irait de l'avant avec ses plans de réfection de Darlington Nuclear, mais pas ceux de Pickering B. Toutefois, OPG investira 300 M\$ pour prolonger la durée de service de Pickering B d'au moins 10 ans. Les réacteurs seraient ensuite déclassés et placés en entreposage sécuritaire.

Le 20 avril, OPG a annoncé qu'elle entamait la préparation et l'entretien du site en vue d'un bâtiment à usage multiple de 250 000 pieds carrés proposé sur les terres d'OPG. Le nouveau bâtiment Darlington Refurbishment Complex (DRC) sera situé dans le Clarington Energy Business Park, adjacent à la centrale nucléaire de Darlington. En plus de comporter un centre d'information et un centre de gestion de la sécurité, l'installation servira à la formation du personnel pour améliorer le processus de réfection de Darlington.

Bref rappel...

« Cette vidéo (aperçu de l'industrie nucléaire canadienne par l'Association nucléaire canadienne) était formidable. On y a vu les bâtisseurs qui nous ont amenés là où nous sommes aujourd'hui. Ils méritent toute notre gratitude et notre admiration. Les réalisations sont vraiment remarquables.

Mais je ne peux m'empêcher de me demander ce que présentera la vidéo de l'ANC en 2060, dans 50 ans.

Bien sûr, elle renfermera des hologrammes, une forme quelconque de réalité virtuelle et elle utilisera sûrement la technologie la plus avancée de l'époque. Mais relatera-t-elle les succès époustouflants de notre industrie nucléaire canadienne ou racontera-t-elle une triste histoire de possibilités manquées et de potentiel inexploité ? Serons-nous un acteur mondial dans le secteur de l'énergie nucléaire ou regarderons-nous passer le train ? Aurons-nous imité l'industrie automobile nord-américaine ou Research in Motion ?

J'ai une réponse. Je sais ce que je veux faire. Je suis optimiste. J'y crois. La concurrence ne me fait pas peur et j'ai la ferme volonté de gagner, tout comme nos joueurs de hockey canadiens et les autres athlètes de notre pays qui concourent à Vancouver. Je sais où je veux me rendre. Je connais la réponse que nous cherchons tous. Je sais que vous pensez comme moi et je suis convaincu que nous atteindrons cet objectif tous ensemble. »

Allocution, « L'industrie nucléaire canadienne – possibilités au Canada et à l'étranger » par Hugh MacDiarmid, président et chef de la direction, Énergie atomique du Canada Ltée, lors de la Conférence et foire commerciale 2010 de l'industrie nucléaire, Association nucléaire canadienne, Ottawa, Ontario. 25 février 2010.

En bref...

Aide financière manifeste aux États-Unis pour de nouveaux projets nucléaires

Le budget 2011 du président demande 36 G \$ supplémentaires en garantie d'emprunt pour les projets d'énergie nucléaire, en plus des 18,5 milliards déjà disponibles sous l'égide du Energy Policy Act de 2005. Une partie de ce dernier financement a déjà été allouée pour la construction et l'exploitation de deux centrales nucléaires en Géorgie.

Peter Bradford, ancien président de la New York State Public Service Commission, est intervenu devant un panel du House Oversight Committee qui s'est tenu en avril à Washington pour examiner cette demande. Durant son témoignage, Bradford a souligné que le régime de concurrence des 30 dernières années dans le milieu de l'énergie a transféré le risque financier des consommateurs aux investisseurs et aux prêteurs. Comme les risques ont augmenté, l'appétit des investisseurs et des prêteurs a diminué, ce qui ne laisse que deux alternatives : les consommateurs et les contribuables. Les critiques craignent aussi que les garanties de prêt créent une « classe privilégiée d'emprunteurs » bénéficiant d'un plus grand accès au capital que d'autres secteurs. Les intervenants en faveur de la demande ont souligné que, sans garanties, les programmes de soutien ne seraient pas mis sur pied et que les garanties créent du revenu pour le gouvernement.

Un village suédois dit oui à une installation de stockage de déchets radioactifs

Le 5 avril 2010, un article du New York Times indiquait que 80 pour cent des 21 000 habitants de Östhammar, en Suède, ont accepté d'accueillir l'installation permanente de stockage de déchets radioactifs.

Dans les années 80, la Suède avait décidé, suite à un référendum, de ne plus construire

de réacteurs nucléaires. Récemment, cette décision a été annulée et la Suède planifie maintenant d'ajouter de nouveaux réacteurs nucléaires à ses dix réacteurs actuels.

La législation oblige la Société suédoise de gestion du combustible et des déchets nucléaires (SKB) à établir un site permanent de stockage avant la construction de tout nouveau réacteur. SKB a d'abord considéré 18 des 20 communautés disposées à l'accueillir pour finalement réduire la liste à deux sites : Östhammar et Oskarshamn. Plus tard cette année, SKB demandera l'autorisation au gouvernement suédois de construire l'installation à Östhammar. Une fois l'autorisation en main, la construction pourrait commencer en 2015.

SKB prévoit encapsuler le combustible utilisé dans des blocs d'acier massif qui seront recouverts de cuivre massif et ensuite entreposés 1 500 pieds sous la mer Baltique, dans des cavernes creusées dans le substrat rocheux.

Le gouvernement de la Finlande annonce sa décision de construire plus de réacteurs

Le 22 avril 2010, le gouvernement finlandais a annoncé ses plans d'accorder des permis à Teollisuuden Voima Oy (TVO) et Fennovoima pour construire plus de réacteurs. Le parlement de la Finlande doit toujours approuver les plans. Ceci devrait se produire en mai.

La Finlande est le plus grand consommateur d'énergie par habitant de l'Union européenne et dépend de la Russie pour 15 pour cent de son approvisionnement en électricité, au coût de 488 M\$ USD l'an dernier. En 2009, le tiers de l'électricité de la Finlande provenait de l'énergie nucléaire.

TVO a été fondé en 1969 par 16 compagnies d'énergie et sociétés industrielles finlandaises. Elle s'occupe actuellement de la construction de la

centrale problématique finlandaise Olkiluoto-3 avec Areva SA. Fennovoima est un consortium formé par E.ON Ag, qui possède 34 pour cent, et par 63 autres compagnies finlandaises.

Un troisième soumissionnaire, Fortum, détenu à 51 pour cent par le gouvernement de la Finlande, n'a pas été retenu dans le processus. Fortum est propriétaire de la centrale nucléaire finlandaise Loviisa et détient des parts dans l'actuelle centrale Olkiluoto et le nouveau projet, en plus d'une propriété partagée dans les centrales nucléaires suédoises Forsmark et Oskarshamn.

Le Comité permanent des ressources naturelles visite les laboratoires de Chalk River

Le 13 avril, la députée de Renfrew-Nipissing-Pembroke, Cheryl Gallant, a fait visiter les laboratoires de Chalk River aux membres du Comité permanent des ressources naturelles.



Le Comité réalise actuellement une étude sur l'état du réacteur NRU et sur l'approvisionnement en isotopes médicaux. En octobre et novembre 2009, le Comité permanent a tenu des audiences au sujet de l'état de l'industrie nucléaire canadienne. Pour en apprendre davantage sur le Comité et ses activités, veuillez visiter : <http://www2.parl.gc.ca/committeebusiness/CommitteeHome.aspx>

LE TRAVAILLEUR CANADIEN DU NUCLÉAIRE

est publié quatre fois par an par le Conseil canadien des travailleurs du nucléaire, 244 Eglinton Avenue East, Toronto, Ontario M4P 1K2.

TÉL.: 416-725-5776
TÉLÉC.: 416-481-7115
Courriel: dshier@pww.ca

Faites parvenir vos articles à l'adresse ci-dessus.

ÉDITEUR : David Shier
ÉDITORIALISTE EN CHEF : Paul Newall
Traduction: WordPro GT
(www.wordpro-translations.com)

Le Conseil canadien des travailleurs du nucléaire (CCTN) est une organisation de travailleurs et travailleuses représentés par des syndicats de divers secteurs de l'industrie nucléaire canadienne y compris de l'extraction minière, du traitement du combustible, des centrales nucléaires, de la production de radio-isotopes pour les besoins médicaux et industriels, et de la recherche nucléaire.

Les syndicats membres du Conseil sont les suivants:

SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE • CHALK RIVER TECHNICIANS AND TECHNOLOGISTS UNION • LE SYNDICAT CANADIEN DES COMMUNICATIONS, DE L'ÉNERGIE ET DU PAPIER • CANADIAN AUTO WORKERS UNION • SYNDICAT PROFESSIONNEL DES INGÉNIEURS D'HYDRO-QUÉBEC • ASSOCIATION INTERNATIONALE DES POMPIERS • ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MACHINISTES ET DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE L'AÉROSPATIALE • INTERNATIONAL BROTHERHOOD OF ELECTRICAL WORKERS • SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU SECTEUR ÉNERGÉTIQUE • INSTITUT PROFESSIONNEL DE LA FONCTION PUBLIQUE • ALLIANCE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA • SOCIETY OF PROFESSIONAL ENGINEERS & ASSOCIATES • SYNDICAT DES MÉTALLOS